



## Situation du CNAP : le SGAC-CGT exige la transparence et que cessent les pressions sociales et syndicales

Alors que l'AFA (Agence française anticorruption<sup>1</sup>) effectue un contrôle du CNAP (Centre national des arts plastiques) depuis juillet 2018, aucune information n'a été, depuis, communiquée aux agents. Pire, certains agents subissent des pressions, ce que le SGAC-CGT a dénoncé auprès de la tutelle depuis des mois. Sans compter les entraves au droit syndical et les présomptions de discrimination que subissent des représentants du personnel.

Le climat social du CNAP, dégradé depuis plusieurs années, va en s'empirant, malgré la rencontre de la CGT avec le directeur et la secrétaire générale en décembre 2018 et avec la DGCA en février dernier.

Le directeur Monsieur Yves Robert, qui a démissionné le 30 septembre dernier pour « raisons personnelles », n'est à ce jour pas remplacé. Il serait souhaitable que la nomination du prochain directeur ou de la prochaine directrice se fasse au plus tôt. En effet, une trop longue période d'intérim ne fera qu'aggraver la situation.

**Ce climat, opaque et générateur de tensions, ne peut perdurer. Le SGAC-CGT demande urgemment à la tutelle de communiquer sur le contrôle de l'AFA, de faire cesser les entraves syndicales et de tout mettre œuvre pour que les agents puissent travailler dans un environnement serein et transparent.**

Paris, le 16 octobre 2019

---

<sup>1</sup> L'Agence française anticorruption est un service à compétence nationale placé auprès des ministres de la Justice et du Budget, qui a pour mission d'aider les personnes, morales ou physiques, qui y sont confrontées à prévenir et à détecter les atteintes à la probité (faits de corruption, de trafic d'influence, de concussion, de prise illégale d'intérêt, de détournement de fonds publics et de favoritisme).